



SWISSARTEXPO 2024

Informations pour les exposants

- [Comment fonctionne l'enregistrement](#)
- [Liste de prix](#)
- [Accrochage des œuvres d'art](#)
- [Étiquetage et code QR](#)
- [Vente des œuvres d'art](#)
- [Montage/démontage, transport](#)
- [Site web](#)
- [Paquet marketing](#)
- [Ouverture de l'exposition](#)
- [Art Party, 24 août 2024](#)
- [Assurance](#)
- [Contact](#)

Comment fonctionne l'inscription ?

L'exposition de SWISSARTEXPO est organisée par des curateurs. Tous les artistes doivent passer par le processus de candidature et le comité créatif décide de leur inclusion dans l'exposition.

En tant qu'artiste, vous pouvez vous inscrire sur le site web www.swissartexpo.com en utilisant le formulaire d'inscription en ligne. Lors de l'inscription, des frais d'inscription non remboursables de 150 CHF sont demandés. Les frais d'inscription serviront à couvrir les coûts du comité de création, qui examinera minutieusement votre candidature.

Le comité créatif a pour mission de mettre sur pied une exposition diverse et variée de différents styles artistiques. Tous les artistes sont les bienvenus, quel que soit leur stade de carrière. L'accent est mis sur l'œuvre d'art et non sur la carrière ou la formation de l'artiste.

Lors de l'inscription, cinq images d'œuvres d'art doivent être téléchargées. Ces images doivent donner au comité de création un aperçu de l'artiste et de son art. Ces œuvres ne doivent pas nécessairement figurer dans l'exposition, mais doivent représenter le style de l'œuvre à exposer.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 mars 2024. Chaque artiste sera informé individuellement le 31 mars 2024 de son admission ou non à l'exposition.

Une proposition de plan d'accrochage doit être soumise avant le 15 juin 2024 et sera discutée avec le Comité créatif. Le plan d'accrochage doit être achevé pour le 30 juin 2024, après quoi aucune modification ne pourra être apportée. Notre objectif est de conseiller au mieux les artistes. Ces plans d'accrochage n'ont pas pour but de critiquer les œuvres, mais surtout d'éviter les surplombs, qui sont très contre-productifs pour les artistes. [Voir aussi ici tous les détails pour l'accrochage](#)

Liste de prix

Un mur d'exposition (1,98 mètre de large) coûte 1 650 CHF. Si 4 murs d'exposition sont réservés, l'artiste recevra sa propre boîte d'exposition dans l'exposition.

Les options suivantes sont disponibles :

1 mur d'exposition = 1'650 CHF

2 murs d'exposition = 3'300 CHF

4 murs d'exposition = 6'600 CHF

Espace d'exposition spécial pour les œuvres d'art de très grande taille
(à partir d'env. 1,60 m) 1'650 CHF par chariot d'exposition

Espace de sculpture 2x2 mètres = 1'650 CHF

Espace de sculpture 2x4 mètres = 3'300 CHF

Espace de sculpture 2x6 mètres = 6'600 CHF



Boîte d'exposition (4 murs)



Chariot d'exposition



Espace de sculpture

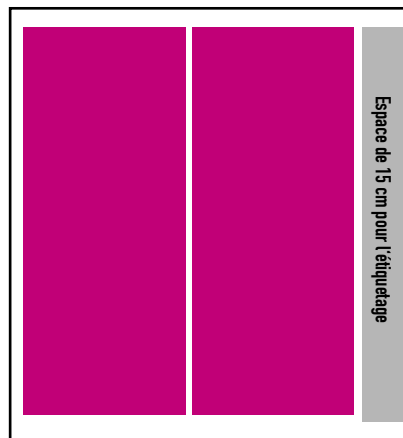
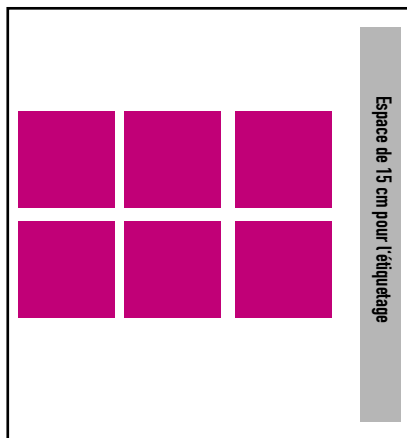
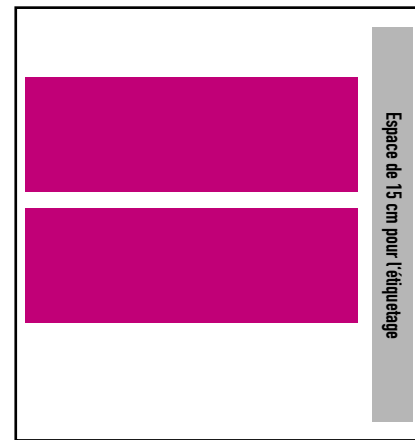
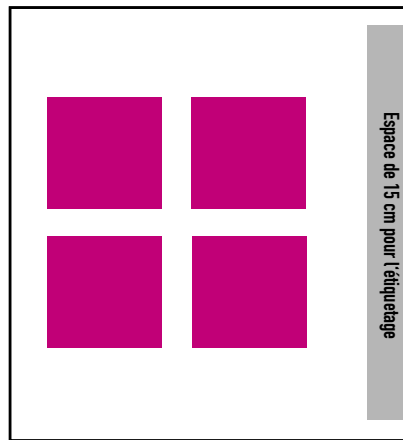
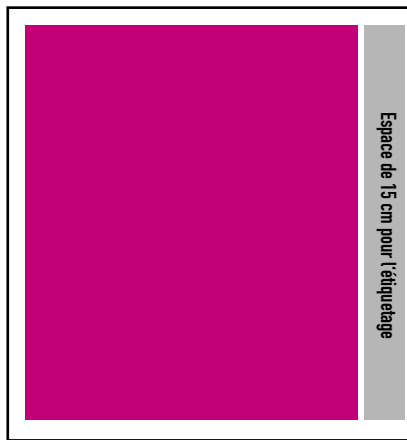
Les murs de l'exposition mesurent 2 mètres de haut et 1,98 mètre de large, à environ 40 cm du sol.

Les services suivants sont inclus dans le prix : Personnel de vente sur place, assurance des œuvres d'art pendant l'exposition, gardiennage des œuvres, inscription des œuvres.

En cas de vente d'une œuvre d'art, même si cette vente est effectuée par le personnel de vente de SWISSARTEXPO, l'artiste ou les artistes recevront 100% du prix de vente. Voir aussi la section [Vente d'œuvres d'art](#)

Accrochage des œuvres d'art

En principe, les accrochages suivants sont possibles :



Il s'agit d'exemples d'accrochages. Il est important que toutes les œuvres puissent toujours être placées à hauteur des yeux. Les séries peuvent également être accrochées l'une sous l'autre, à condition qu'elles créent une image unifiée pour le spectateur. Nous n'acceptons pas les accrochages où les œuvres sont accrochées à hauteur des genoux, par exemple, ou dépassent du mur. Nous sommes conscients que les artistes souhaitent toujours montrer le plus grand nombre d'œuvres possible, mais il est souvent très contre-productif de ne pas accorder suffisamment d'espace à chaque œuvre.

Le plan d'accrochage doit également être approuvé par le Comité créatif.

Accrochage des œuvres d'art

Notre objectif est de présenter une exposition de grande qualité. C'est pourquoi toutes les œuvres doivent être encadrées. La question de savoir si une œuvre d'art doit être encadrée ou non est un sujet très débattu. Notre expérience montre qu'un cadre met l'œuvre d'art en valeur. L'expérience montre également que les œuvres encadrées se vendent mieux. Un simple cadre à joint d'ombre ne coûte pas cher et peut généralement être monté soi-même. Le coût du cadre peut être ajouté au prix de vente. Les peintures et les photographies de très grande taille destinées à une galerie d'art n'ont généralement pas besoin d'être encadrées. Si un artiste souhaite exposer son œuvre sans cadre, il doit le justifier. Si les œuvres d'art non encadrées ne sont pas parfaitement droites et alignées sur le mur lorsqu'elles sont accrochées, elles doivent être décrochées. Le comité d'acceptation sur place est très strict à cet égard et ne tolère aucune exception. Les œuvres d'art qui doivent être démontées ne sont pas remboursées !



Étiquetage et code QR

Tous les murs de l'exposition sont étiquetés avec le nom de l'artiste, les titres des œuvres, la technique, la taille des tableaux et le prix de vente. En plus de cet étiquetage, il y a deux codes QR.

Qu'est-ce qu'un code QR ?

Le nom officiel des motifs cubiques noirs et blancs est code QR, abréviation de Quick Response (réponse rapide). Ils sont apparentés aux codes-barres figurant sur les emballages des produits. Toute information peut être intégrée dans les codes QR.

Voici à quoi ressemble un code QR :



À quoi sert ce code QR ?

Tous les visiteurs de l'exposition pourront scanner ce code QR avec l'appareil photo d'un smartphone normal. Ce code QR conduira les visiteurs directement au site web de l'artiste ou créera une carte de visite sur le smartphone de l'utilisateur. Il est possible d'intégrer deux codes QR dans chaque légende, l'un avec le lien vers le site web et l'autre avec la fonction de carte de visite.

Que dois-je faire exactement pour ces codes QR ?

En tant qu'artiste, vous devez nous fournir l'URL exacte de votre site web qui sera utilisée pour le premier code QR. Pour le second code QR, nous avons besoin de tous les détails que vous souhaiteriez fournir pour une carte de visite.

Vente d'œuvres d'art

Comment fonctionne la vente d'œuvres d'art ?

Plusieurs assistants seront présents dans l'espace de vente pendant les heures d'ouverture. Si un assistant constate qu'un visiteur est intéressé par une œuvre d'art, il appellera immédiatement un vendeur professionnel qui promouvra activement la vente de votre œuvre d'art et donnera à la personne intéressée de plus amples informations sur votre œuvre.

SWISSARTEXPO prend-il une commission ?

Non, SWISSARTEXPO ne prend aucune commission pour la vente. L'acheteur a la possibilité de payer l'œuvre d'art par carte de crédit ou en espèces. Une vente sur facture n'est pas possible. L'artiste reçoit 100 % du produit de la vente. Concrètement, cela signifie qu'il reçoit exactement le montant que SWISSARTEXPO a perçu après déduction des frais de carte de crédit ou de Paypal. Normalement, les frais de carte de crédit et de Paypal s'élèvent à environ 5 % du prix de vente, en fonction de la société de carte de crédit et du pays d'origine de l'acheteur. En cas de paiement en espèces, l'artiste reçoit la totalité du montant. Toutefois, l'artiste est également libre d'organiser la vente directement avec l'acheteur.

Combien de temps faut-il à l'artiste pour recevoir une note de crédit après une vente ?

L'artiste recevra la note de crédit dans les 2 à 3 semaines suivant la fin de SWISSARTEXPO. En cas de vente, nous vous contacterons immédiatement. Vous pouvez alors nous envoyer vos coordonnées bancaires. Vous recevrez votre avoir par virement bancaire. Le paiement en espèces n'est pas possible.

Transport de l'œuvre d'art jusqu'à l'acheteur

L'artiste est responsable de la manière dont l'œuvre est apportée ou livrée à l'acheteur. L'acheteur a la possibilité de venir chercher l'œuvre le dimanche soir après l'exposition, ou l'artiste peut convenir directement avec l'acheteur de la manière dont l'œuvre doit être livrée.

Montage/démontage, transport

Le mercredi 21 août 2024, de 8h00 à 15h00, vous pourrez accrocher vos œuvres. Veuillez prévoir suffisamment de temps pour que toutes vos œuvres soient prêtes à être accrochées avant 15 heures..

Le dimanche 25 août 2024, de 19h30 à 21h30, vous pourrez démonter et récupérer vos œuvres.

IMPORTANT ! Nous attirons votre attention sur les détails suivants :

Il est possible de se rendre en voiture à la gare centrale de Zurich, mais il n'y a que quelques places de parking, dont la plupart sont occupées. SWISSARTEXPO ne dispose pas de ses propres places de parking. Vous pouvez décharger et charger vos œuvres d'art (15 minutes), mais vous devez ensuite repartir pour éviter une contravention. Nous vous recommandons donc de vous faire accompagner d'un chauffeur supplémentaire qui pourra repartir avec la voiture après le déchargement.

Chaque accrochage sera approuvé par notre personnel sur place à SWISSARTEXPO et doit correspondre 1:1 au plan d'accrochage soumis et accepté par le Comité créatif.





Site web



Site web:

Vous serez affiché en tant qu'artiste exposant sur le site web de SWISSARTEXPO et serez lié directement à votre propre site web afin que tous les visiteurs du site puissent vous trouver immédiatement.

www.swissartexpo.com

Paquet marketing



Nous offrons à tous les artistes exposants la possibilité de réserver un paquet marketing supplémentaire aux conditions suivantes :

Que contient le paquet de marketing ?

Nous rédigeons pour vous un communiqué de presse complet sur votre participation à SWISSARTEXPO, que nous publions. Selon la langue, en allemand sur Presstext ou dans toutes les autres langues sur Newsfox. Vous pouvez atteindre tous les pays germanophones via Presstext et tous les autres pays du monde via Newsfox. Bien entendu, nous vous enverrons le communiqué de presse à l'avance pour approbation.

Nous mettrons en avant votre œuvre d'art sur nos canaux de médias sociaux (Facebook et Instagram). Ces publications vous seront également envoyées à l'avance pour approbation.

Le paquet marketing comprend 5 photos professionnelles de votre art pendant SWISSARTEXPO et 5 photos générales de l'exposition. Les photos vous seront envoyées sous forme numérique par wetransfer après SWISSARTEXPO. Les photos sont à votre libre disposition.

[Vous trouverez ici une explication détaillée et une vue d'ensemble du paquet marketing.](#)

Le paquet marketing coûte 550 CHF



OUVERTURE DE L'EXPOSITION

Mercredi 21 août 2024

L'exposition ouvrira ses portes le mercredi 21 août 2024 à 18h00.

Il n'y aura pas de cérémonie officielle d'ouverture / vernissage ! Lors de la soirée d'ouverture, nous organiserons un apéritif pour les artistes à 17h00. Chaque artiste peut amener un invité à cet apéritif. Les clients, la famille et les amis ne doivent pas être invités à cette soirée. Les clients, la famille et les amis peuvent être invités à l'Artparty le samedi 24 août 2024 – il y aura également un programme social spécial ce soir-là !

L'apéritif des artistes du 21 août doit permettre aux artistes de faire connaissance et de nouer de premiers contacts. Nous nous réjouissons également de trinquer avec vous à l'ouverture de SWISSARTEXPO 2024. Toute l'équipe de SWISSARTEXPO sera présente. Vous aurez également la possibilité de clarifier vos dernières questions avec l'équipe ou simplement d'avoir un entretien personnel.



ARTPARTY, samedi 24 août 2024

Il n'y aura pas de vernissage le premier jour de l'exposition. Pour que tous les invités puissent arriver sans problème, nous organisons une grande ART PARTY le samedi 24 août 2024. SWISSARTEXPO invite également des collectionneurs et des amateurs d'art triés sur le volet à cette manifestation.

L'ARTPARTY commence à 18h30. En tant qu'artiste exposant, vous pouvez commander gratuitement un nombre illimité de billets pour vos amis/famille et clients.

Le programme détaillé de l'ARTPARTY sera annoncé le 1er juillet 2024.

Vos œuvres d'art sont assurées comme suit

Toutes les œuvres d'art sont assurées à partir du moment où elles sont acceptées pour l'accrochage et pendant toute la durée de l'exposition jusqu'à ce qu'elles soient accrochées par le(s) artiste(s). L'assurance ne couvre pas le transport ! Nous ne pouvons pas assurer le vol simple, qui ne peut être couvert que par l'assurance habitation de l'artiste.

Comment vos œuvres d'art sont-elles assurées ?

Votre œuvre d'art est assurée pour le montant qu'un expert en art demanderait pour votre œuvre sur le marché international de l'art. Concrètement, cela signifie que si votre œuvre d'art est endommagée, un expert officiel de la compagnie d'assurance l'évaluera. Cette évaluation est basée sur les ventes antérieures de votre œuvre d'art. Si vous n'avez pas vendu d'œuvres d'art dans le passé, l'expert donnera une estimation du prix d'œuvres comparables sur le marché de l'art. Cela signifie que si vous êtes un artiste inconnu et que vous souhaitez vendre votre œuvre à un prix exagéré, l'assurance ne couvrira que le prix normal qui peut être atteint sur le marché de l'art actuel.

Par exemple, si vous souhaitez vendre votre œuvre d'art pour 100 000 CHF, mais que vous n'avez jamais vendu d'œuvre d'art et que des œuvres d'art comparables sont vendues sur le marché de l'art pour 5 000 CHF, la somme assurée n'est également que de 5 000 CHF ! À des prix normaux, il n'y a aucun problème pour assurer votre œuvre d'art contre tous les risques ! C'est la compagnie d'assurance qui prescrit cette pratique !

Surveillance

L'ensemble de l'exposition est surveillé 24 heures sur 24, même la nuit lorsque la station est fermée.



Coordonnées de contact

C'est ainsi que vous pouvez nous contacter :

Nos adresses :

Adresse postale : SWISSARTEXPO by ARTBOX.GROUPS GmbH, Schmidgasse 4, 6300 Zug, Suisse

Adresse Exposition : SWISSARTEXPO, Event Hall Zurich Main Station, 8001 Zurich, Suisse

Email: office@swissartexpo.com

Téléphone: +41 41 539 19 22

Site web: www.swissartexpo.com

Personnes responsables :

Dennys Zenklusen	CEO
Patricia Zenklusen	CVO/ Curateur
Jenny-Rose Zenklusen	Marketing / Communication
Linda Hofstetter	Organisation/ Administration